

RAPPORT SUR LA VACCINATION
Comité d'orientation de la concertation citoyenne sur la vaccination
30 novembre 2016

Les demandes des jurys citoyens et professionnels de santé - Extraits

Sécurité vaccinale – Sels d'aluminium

« Les effets indésirables pouvant découler de la vaccination (...) représentent la plus grande crainte liée à la vaccination. Parmi ceux-ci on peut relever les craintes liées aux effets indésirables des sels d'aluminium, principal adjuvant, et leur possible toxicité. (...) la question des sels d'aluminium étant au cœur de la controverse, **ne pourrions-nous pas penser à créer des rappels des vaccins sans sels d'aluminium ?** » [Avis du jury de citoyens](#)

« La question des adjuvants comme le sel d'aluminium a partagé le jury, notamment suite à la présentation des résultats des études menées par le professeur Gherardi, sans qu'une position commune puisse être dégagée. (...) Ce n'est pas au jury de décider ou non si les sels d'aluminium ou autre adjuvant sont néfastes pour la santé. Le jury n'est pas compétent en la matière. En revanche **la majorité des membres du jury propose de saisir une commission parlementaire afin de débattre du sujet.** » [Avis du jury de professionnels de santé](#)

« **La vaccination sans adjuvant, ou avec des adjuvants autres que les sels d'aluminium, semble être un argument majeur pour regagner la confiance en la vaccination.**

En 2008, le vaccin DTP (sans adjuvant) a été remplacé par un DTP avec adjuvant. Nous nous interrogeons sur la raison de ce changement.»

[Avis du jury de citoyens](#)

« **Nous avons proposé la réintroduction des sels de phosphate de calcium pour certains vaccins et sous certaines conditions (...). Cela n'a pas été finalement retenu.** »

Dr Langinier, membre et rapporteur du jury des professionnels de santé (article du JIM du 01.12.2016 - commentaire du Dr Langinier du 04.12.2016)

OBLIGATION VACCINALE

« Un point a fait débat au sein du groupe : pour faciliter la vaccination, faut-il ou non lever le caractère obligatoire ? Pour la moitié d'entre nous, lever le caractère obligatoire faciliterait le recours à la vaccination (...) les gens se sentiraient moins contraints ce qui éviterait des résistances fortes à la notion même d'obligation. (...) Pour l'autre moitié d'entre nous, en l'état actuel d'information et de perception de la vaccination, lever le caractère obligatoire risquerait de faire baisser la couverture vaccinale. » [Avis du jury de citoyens](#)

« L'obligation vaccinale devrait s'effacer au profit d'une adhésion de la population à l'acte vaccinal. (...) Dans le domaine de la vaccination en particulier, mais aussi celui de la santé en général, plus la population sera mise en position de faire ses choix de manière réfléchie et éclairée, plus la santé publique sera garantie. (...) L'obligation vaccinale en France ne peut plus être le seul principe de préconisation des politiques de santé publiques. Le principe d'obligation vaccinale n'instaure pas la confiance, pire, il est contre-productif. (...) Sortir de l'obligation vaccinale permettrait une plus grande responsabilisation des parents, des citoyens, mais aussi des adolescents et des jeunes adultes. »

[Avis du jury de professionnels de santé](#)

RECHERCHE ET INDEPENDANCE DE L'EXPERTISE

« La recherche devrait être poursuivie sur la possibilité de réintroduction d'anciens vaccins sans adjuvants - pour les maladies éradiquées (ou quasi-éradiquées). » [Avis du jury de citoyens](#)

« Nous suggérons aux pouvoirs publics (...) d'engager et soutenir des recherches ciblées spécifiques et suivies sur les effets de la vaccination à moyen et long terme en particulier sur le sujet des effets à long terme de certains adjuvants et sur leur lien éventuel avec des maladies auto-immunes, et ce dans le but de rassurer la population mais aussi de mieux comprendre les modes d'action et les effets post vaccinaux, et de faire progresser les pratiques vaccinales. (...)

En cas d'effets indésirables présumés après commercialisation du ou des vaccins qui selon les données de la pharmacovigilance pourraient être liés au vaccin, la recherche sera mobilisée en priorité. Elle sera financée de façon transparente et ses réponses diffusées de façon transparente et accessible au grand public. (...)

Elle devrait porter également au développement de nouveaux adjuvants. » [Avis du jury de professionnels de santé](#)

« Nos attentes envers la recherche en matière de vaccination sont de continuer à rechercher des vaccins avec le moins d'effets indésirables possibles pour le plus grand nombre, avec une grande transparence sur les résultats, dans la plus grande indépendance possible des industries pharmaceutiques. (...)

Poursuivre la recherche, et en partager les résultats d'une manière transparente, en faisant la preuve de l'absence de conflits d'intérêt entre les Etats, les agences de santé et la recherche publique d'une part et les industries pharmaceutiques d'autre part, aidera à renforcer la confiance envers la vaccination.(...) »

[Avis du jury de citoyens](#)

« Une partie de l'opinion publique s'interroge sur la manière dont les industriels et l'Etat organisent leurs rapports et concilient l'intérêt collectif et les intérêts privés. A noter également que le sentiment de méfiance est alimenté en France par la succession de scandales liés à des sujets de santé ; ces crises successives ont entraîné des effets négatifs sur la mémoire collective des populations. (...)

La recherche actuelle est développée à la fois par le monde industriel et académique. L'augmentation du financement public (par la France et l'Europe) de la part académique devrait permettre une moindre défiance. »

[Avis du jury de professionnels de santé](#)

INDEMNISATION DES PREJUDICES

« Sur le plan juridique, nous souhaitons que la protection offerte à la population soit la même pour tous les vaccins. il paraît nécessaire d'uniformiser les dispositifs légaux couvrants les vaccins obligatoires et ceux recommandés »

[Avis du jury de citoyens](#)

« Dans le cas où tous les vaccins sont obligatoires, il est nécessaire que (...) la responsabilité juridique, en cas d'effets secondaires, se place exclusivement au niveau de l'Etat »

[Avis du jury de professionnels de santé](#)